Fair Use Policy

Dernière mise à jour le 30/10/2026

Ceci est une traduction automatique de l'original néerlandais. En cas de contradiction, la version néerlandaise fait juridiquement foi.

FAIR USE POLICY (FUP)

JAAN applique une Fair Use Policy, abrégée en FUP, pour ses services d'hébergement.

Fair use signifie usage équitable. Une Fair Use Policy décrit ce qu'il faut entendre précisément par usage équitable.

1. HÉBERGEMENT MUTUALISÉ : TENIR COMPTE DES AUTRES UTILISATEURS

Notre Fair Use Policy est particulièrement importante pour nos formules d'hébergement mutualisé (Shared hosting). L'hébergement mutualisé est nettement moins cher qu'un serveur dédié, car vous partagez le serveur avec d'autres utilisateurs. Cela rend l'hébergement web abordable et vous permet d'héberger votre site web et votre e-mail à un tarif avantageux.

Étant donné que vous partagez le serveur avec d'autres, il est possible que vous causiez des nuisances aux autres utilisateurs du serveur. Ces nuisances surviennent lorsque vous utilisez votre formule d'hébergement d'une manière autre que celle à laquelle elle est destinée. Nous souhaitons naturellement l'éviter. C'est pourquoi nous appliquons une Fair Use Policy. Ainsi, chacun peut bénéficier d'un site web et d'un e-mail rapides.

Il n'est pas permis d'abuser délibérément de votre formule d'hébergement. Si vous utilisez votre formule d'hébergement conformément à sa destination, il n'y a aucun problème.

2. QU'EST-CE QUI N'EST PAS AUTORISÉ ?

Nous sommes très flexibles, mais tout n'est évidemment pas autorisé avec votre formule d'hébergement. Les pratiques suivantes ne sont pas autorisées :

- Utiliser l'espace de stockage de votre formule d'hébergement à d'autres fins que l'hébergement d'un site web ;

- Utiliser votre formule d'hébergement pour le stockage ou le partage de fichiers (p. ex. comme alternative à Dropbox / au stockage cloud) ;

- Placer du contenu protégé par le droit d'auteur sur votre formule d'hébergement ;

- Partager publiquement votre formule d'hébergement avec des tiers ;

- Des boîtes mail contenant de nombreux fichiers volumineux ou un très grand nombre de messages e-mail ;

- Utiliser votre formule d'hébergement pour du streaming ;

- Conserver, dans Interworx ou dans votre propre outil de sauvegarde, plus de 2 sauvegardes complètes sur votre formule d'hébergement ;
Par ailleurs, JAAN réalise elle-même chaque jour des sauvegardes des serveurs d'hébergement, qui sont conservées pendant soixante (60) jours. Ces sauvegardes servent à rétablir le service en cas de panne et ne constituent pas une archive : ce que vous supprimez vous-même disparaît également des sauvegardes à l'issue de la rotation. Plus d'informations sur jaan.be/data-retentie.

- Utiliser plus d'un outil de sauvegarde (p. ex. effectuer des sauvegardes à la fois dans Interworx et dans votre propre outil de sauvegarde) ;

- Un code trop inefficace ou trop lourd, sollicitant de manière déraisonnable le CPU ou la RAM du serveur.

3. FUP POUR L'E-MAIL ET LE TRAFIC DE DONNÉES

Pour nos nouvelles formules d'hébergement, nous appliquons un trafic de données illimité. Pratique : vous

n'avez ainsi pas à vous soucier de limites. Ce n'est que si vous exagérez fortement et consommez beaucoup plus de trafic de données que nos clients moyens que nous prendrons contact avec vous.

Pour le stockage de l'e-mail, nous appliquons également une FUP. Si vous utilisez un volume de stockage extrême par rapport aux autres clients, vous recevrez un avertissement de notre part. Il en va de même si vous causez des nuisances d'une autre manière, par exemple des boîtes mail contenant de nombreux fichiers volumineux, un très grand nombre de messages e-mail ou une fréquence d'envoi trop élevée. En supprimant régulièrement vos anciens messages e-mail ou en les stockant ailleurs, vous gardez votre boîte mail propre.

4. QUE PUIS-JE FAIRE POUR RESTER DANS LES LIMITES DE LA FAIR USE POLICY ?

Voici quelques conseils pratiques pour rester dans les limites de notre FUP.

- Supprimez régulièrement les fichiers ou sauvegardes inutiles de votre formule d'hébergement ;
- Videz régulièrement la corbeille et les éléments envoyés de vos comptes e-mail ;
- Supprimez les anciens e-mails ou stockez-les ailleurs que sur votre formule d'hébergement ;
- Triez vos e-mails par taille afin que les e-mails contenant de grandes pièces jointes apparaissent en haut et puissent éventuellement être supprimés ;
- Faites appel à un programmeur professionnel pour la rédaction du code de votre site web ou de votre boutique en ligne. JAAN peut également s'en charger pour vous sur la base d'un devis ;
- Vérifiez régulièrement la quantité de trafic de données et d'espace de stockage consommée par votre site web et votre e-mail.

Si, malgré le respect de ces conseils, vous rencontrez toujours des difficultés en raison de notre Fair Use Policy, ou si vous souhaitez une liberté totale, envisagez alors un VPS, de sorte que vous ne deviez pas tenir compte des autres clients. Nous recommandons un VPS lorsque vous disposez d'un site web très volumineux ou très lourd, d'une entreprise qui envoie un très grand nombre d'e-mails, ou d'un site web attirant un très grand nombre de visiteurs.

5. POUR CONCLURE

Ne vous inquiétez pas : nous n'envoyons pas de facture sans raison et nous ne coupons pas non plus subitement votre formule d'hébergement. Si vous causez des nuisances ou ne respectez pas notre FUP, nous prenons toujours d'abord contact avec vous. Si les problèmes ne sont pas résolus par la suite, JAAN se réserve le droit de facturer des frais ou de bloquer (temporairement) votre formule d'hébergement, voire de la résilier.